

République d’Haïti

**MINISTÈRE DU TOURISME**

**PROGRAMME DE TOURISME CÔTIER DURABLE (TCD)**

**BANQUE INTERAMERICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BID) - DON 3383/GR-HA**

**DEMANDE DE COTATIONS NO RIATSUD/MT/3383/B/CP-1/23**

**MISE EN PLACE D’UN SYSTÈME D’ÉNERGIE RENOUVELABLE POUR L’ÉCOLE HÔTELIÈRE D’HAÏTI (ACQUISITION DE FOURNITURES D’ÉNERGIE SOLAIRE, INSTALLATION ET MISE EN MARCHE).**

1. Le gouvernement de la République d'Haïti a obtenu un financement de la Banque Interaméricaine de Développement (BID), à travers l’accord de don 3383/GR-HA, pour financer le Programme de Tourisme Côtier Durable (TCD), et entend affecter une partie de ce financement aux paiements relatifs au marché *Mise en place d’un système d’énergie renouvelable pour l’École Hôtelière d’Haïti (Acquisition de fournitures d’énergie solaire, installation et mise en marche)*. Ce projet est mis en œuvre par le Ministère du Tourisme.
2. En conséquence, le Ministère du Tourisme, à travers l'Unité d'exécution du Programme TCD, est sur le point de lancer des invitations à un nombre limité d’entités pour la présentation d’une cotation. Toutes autres entités compétentes en la matière et qui désirent présenter une cotation sont invitées à solliciter gratuitement le dossier de cotation de prix par courrier électronique du 8 février 2023 au 22 février 2023, à pm.riatsud@gmail.com, dès la parution de cet avis, tous les jours ouvrables. Une rencontre d’information se tiendra le 15 février 2023, par vidéoconférence à partir de 10 :00 am. Une visite de site **obligatoire** est programmée pour le 14 février 2023, à partir de 10 :00 am. La cotation de tout soumissionnaire n’ayant pas participé à ladite visite sera rejetée.
3. La cotation signée doit être soumise à la Coordination du programme de Tourisme Côtier Durable, Ministère du Tourisme, 8, Rue Légitime, Port-au-Prince, Haïti. Les cotations doivent être soumises avant ou au plus tard le **23 février 2023**, à **midi, 12 :00**, heure locale. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. L’ouverture se fera le même jour à midi et quart (12 :15).

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Luz Kurta Cassandra FRANÇOIS**

**Ministre**